

Le Gouvernement du Canada est prêt à accomplir d'autres efforts à l'appui de ce travail humanitaire essentiel, et a décidé de mettre à la disposition des Nations Unies jusqu'à 1200 soldats de plus à cette fin. Nous invitons les autres pays à participer à cet effort commun. Nous rappelons aux représentants de toutes les parties bosniaques leur obligation de faciliter, et non d'empêcher, la livraison des aliments et des médicaments aux civils, quel que soit le groupe ethnique auquel ils appartiennent. Il est tout simplement inacceptable et ignoble que des convois d'aide humanitaire soient la cible de tirs ou de mines.

Si les combats ne cessent pas immédiatement, le Conseil de sécurité doit envisager une résolution autorisant l'application des sanctions imposées aux termes de la Résolution 757 et de l'embargo sur les armements imposé par la Résolution 713. Cette résolution devrait s'appliquer aux frontières de l'Adriatique et du Danube ainsi qu'aux frontières terrestres. Ce serait là un autre témoignage important de la volonté et de la détermination internationales.

Cette conférence doit souligner l'importance de permettre aux missions internationales de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et à la CSCE l'accès immédiat et total à tous les camps, où qu'ils soient situés.

Je dénonce, avec toute la vigueur possible, la non-coopération des Serbes bosniaques à Manjaca lorsqu'ils ont refusé au rapporteur spécial de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme, M. Mazowiecki, d'inspecter le camp. Ce geste dénote un manque flagrant de respect de la volonté collective de la communauté internationale, et souligne le traitement cruel et inhumain dont sont victimes des prisonniers et des innocents. Nos citoyens ont toutes les raisons de craindre le pire au sujet de ces camps.

Le courage dont fait preuve la Croix-Rouge internationale est exceptionnel, mais l'organisme doit bénéficier d'aide pour mener à bien sa mission vitale qui consiste à s'assurer que tous les prisonniers reçoivent un traitement humain.

Les représentants des parties au conflit bosniaque, qui sont ici présents, doivent veiller à s'acquitter de leur responsabilité personnelle, qui consiste à garantir le respect intégral des conventions de Genève dans chaque village et dans chaque camp.

La situation tragique de ceux qui quittent leur foyer, poussés par la peur, les combats ou la «purification ethnique» nous a tous touchés. De graves retombées se sont fait sentir sur les régions et les pays voisins, qui ont besoin d'une aide et d'un soutien internationaux.